



## Regroupement familial

-----  
Par Kamel

Bonjour,

J'ai fait une demande de regroupement familial auprès de l'OFII de seine et marne, j'ai reçu un courrier me précisant que mon dossier est complet avec un numéro d'enregistrement. En début mai 2021, j'ai eu la visite d'un enquêteur. J'ai envoyé un mail à l'OFII le 4/11/2021, ce dernier me précise qu'ils ont transmis mon dossier à la préfecture le 7/09/2021. je crois que le préfet à 6 mois pour répondre.

Mais je ne sais pas à quelle date qu'il prend en compte pour le démarrage des 6 mois

A quelle date, pensez-vous que je vais recevoir la réponse?

Je vous remercie par avance pour votre réponse

Bien cordialement